



Atos ne doit pas être dissous avec le gouvernement

Après la prise de position de l'Etat, les offres des potentiels repreneurs, le choix des créanciers et de la mandataire, le compte n'y est pas !

Le 28 avril 2024, le ministère de l'économie envisageait la prise de contrôle des activités qualifiées de stratégiques (essentiellement liées à la défense du pays), puis le 28 mai concernant Worldgrid qui pilote le nucléaire civil. Après avoir martelé depuis septembre 2023 qu'il n'interviendrait pas dans l'affaire Atos, il a pris sa première décision 2 jours avant la remise du remarquable rapport de la mission d'information du Sénat, et 5 jours avant la remise des offres de rachat du groupe Atos. Le calendrier démontre la précipitation de l'Etat, tandis que les offres de reprise présentées ne rassurent personne !

La dissolution du parlement, entraînant une vacance de l'état, pourrait remettre en cause ces quelques engagements tardifs et insuffisants. Cela ne doit surtout pas permettre un hold-up en catimini sur le groupe ATOS!

Dans une situation de marasme économique (déshindustrialisation continue) et de désespérance sociale (plans de licenciements à la hausse, réduction de la protection des salariés, montée inquiétante d'idées politiques nauséabondes...), la sauvegarde de l'intégrité du groupe ATOS, et de ses salariés, condition sine qua non de la reconstruction d'une filière numérique en France et en Europe, doit être un combat concret, exemplaire et porteur d'espoirs, pour garantir le bon niveau économique et social de notre pays et relever le moral des salariés.

Le compte n'y est pas sur la souveraineté numérique

Sanctuariser les activités militaires, énergétiques et des supercalculateurs permet à l'Etat - sûrement accompagné d'industriels français -, de prendre une partie de ses responsabilités. Cependant le périmètre ne concerne que 10 à 15% des effectifs en France. Pour la CGT, il n'y a pas les salariés stratégiques et ceux qui ne le seraient pas. Et le compte n'y est pas pour les autres activités d'Atos en France, l'Etat oubliant la souveraineté numérique des services nationaux que portent l'entreprise avec ses multiples systèmes d'information utilisés chaque jour par la population française, comme les portails des services publics, la CNAM, la CAF, les impôts, France Connect, etc. Le volet des activités militaires ne doit pas occulter les activités sociales d'intérêt national.

Vraiment, le compte n'y est pas sur l'enrichissement de certains, l'opacité et l'« optimisation » des comptes

La faillite d'Atos a financièrement bien profité à ses dirigeants, aux cabinets et agences de toutes sortes (conseil, juridique, communication et autres prophètes d'organisation). La ligne managériale ne se dit ni responsable ni coupable, mais a mis à bas un groupe français d'envergure mondiale en jouant les apprentis sorciers de la finance, loin des réalités de production, des salariés et des clients. La direction continue de dissimuler des informations essentielles aux salariés et à leurs représentants, mais aussi devant la commission du Sénat : à la demande du prix d'achat des 43 acquisitions du groupe depuis 2008, seulement 9 ont été rendus publics...

Concernant les dépenses en cabinets de conseil, le rapport d'enquête du Sénat souligne : « *Si la pratique est courante pour ce type d'opérations complexes et sans remettre en cause la liberté d'une entreprise de recourir aux prestations de conseil de son choix, les rapporteurs s'étonnent du coût faramineux de la réorganisation du groupe, estimé à plus de 700 M€* ».

Qui a profité de la manne Atos, combien, comment ?

Décidément, le compte n'y est pas sur les erreurs stratégiques

Atos s'est engagé dans une aventure hasardeuse aux États-Unis, générant un endettement abyssal qui plombe le groupe. Un parallèle s'impose : Bull avait acheté Zenith Data Systems en 1989 pour s'implanter sur le territoire américain. Ce fut un fiasco financier entraînant des plans sociaux à répétition. Pour Atos, l'histoire semble se répéter comme une farce tragique. Pour tenter de se désendetter, Atos et ses cabinets de « conseil » ont imaginé scinder les activités en deux unités totalement fictives opérationnellement. Ce découpage entre TFCo et Eviden est une faute ! Un coût de restructuration proche du milliard d'euros dépensé en 2 ans, avec, pour seul résultat, de rendre encore plus difficile la production et donc l'activité des salariés et les services aux clients. Le conseil d'administration avait même osé déclarer à propos de ce projet que c'était « *celui qui créerait le plus de valeur pour toutes les parties prenantes* » !

Quant à l'unité du groupe, dont la CGT a été longtemps la seule organisation syndicale à prôner la valeur stratégique incontournable, les sénateurs constatent un méchant écart de discours : « *Si les rapporteurs donnent acte aux dirigeants d'Atos de leur volonté de maintenir le groupe dans son ensemble, ils relèvent toutefois que ces déclarations du 10 avril dernier sont à rebours de la communication récente, qui a annoncé à plusieurs reprises prévoir des cessions d'actifs, et s'inquiètent d'une « vente à la découpe » qui serait décidée par les créanciers et les actionnaires* ».

Et surtout le compte n'y est pas pour les salariés !

L'attitude des créanciers et de la direction d'Atos, repoussant sans cesse la prise de décision extrêmement urgente concernant le choix du repreneur de l'entreprise, est criminelle ! Pendant ce temps, la confiance des clients s'est mue en méfiance, certains contrats n'ont pas été renouvelés, ou pire, dénoncés, des salariés ont fui ce marasme et l'entreprise s'est encore affaiblie. Il faut aller de l'avant maintenant, se séparer de la gouvernance actuelle et construire un vrai futur.

Vis-à-vis de l'emploi, quels sont les intentions et les engagements indispensables du probable repreneur ? Quelles garanties sociales ce projet de refonte d'Atos proposent-ils ? Qu'on ne nous joue pas la comédie d'une préservation de l'emploi qui n'engagerait ni les dirigeants Atos, ni les dirigeants repreneurs !

La CGT du groupe, au nom de la défense des salariés et de leur emploi, demande à rencontrer urgemment David Layani pour connaître précisément ses intentions, exposer nos revendications et notre projet. Atos, c'est avant tout des femmes et des hommes avec leurs savoir-faire, leurs compétences et leur professionnalisme, longtemps malmenés par des réductions d'effectifs, des formations insuffisantes, des évolutions salariales quasi-absentes et des moyens de production au rabais... Cette litanie d'injonctions contradictoires que subissent les salariés depuis des années doit cesser pour envisager un avenir pérenne.

La CGT Atos réitère ses préoccupations et ses propositions

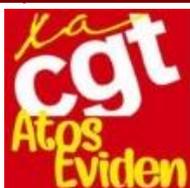
Tant que les intentions sociales de la nouvelle forme d'Atos ne sont pas formalisées, tout plan proposé est un danger potentiel, les salariés d'abord et non les créanciers !

L'état doit urgemment revoir sa copie pour prendre en compte l'ensemble des activités au-delà du militaire et du nucléaire, en précisant sa méthode et ses partenaires. Les données des citoyens sont à protéger au même titre que l'emploi dans l'entreprise.

La CGT a proposé depuis février un projet industriel chiffré d'alternatives stratégiques pour sauver Atos, lisez-le, adhérez-y, défendez-le en signant la pétition associée !

<https://www.cgt.fr/actualites/numerique-mobilisation/pour-sauver-atos-une-alternative-est-possible>

<https://www.change.org/p/sauvons-atos-une-alternative-est-possible>



Nous répondons à vos questions sur la situation du groupe :

<https://www.cgtatos.org/contact/>